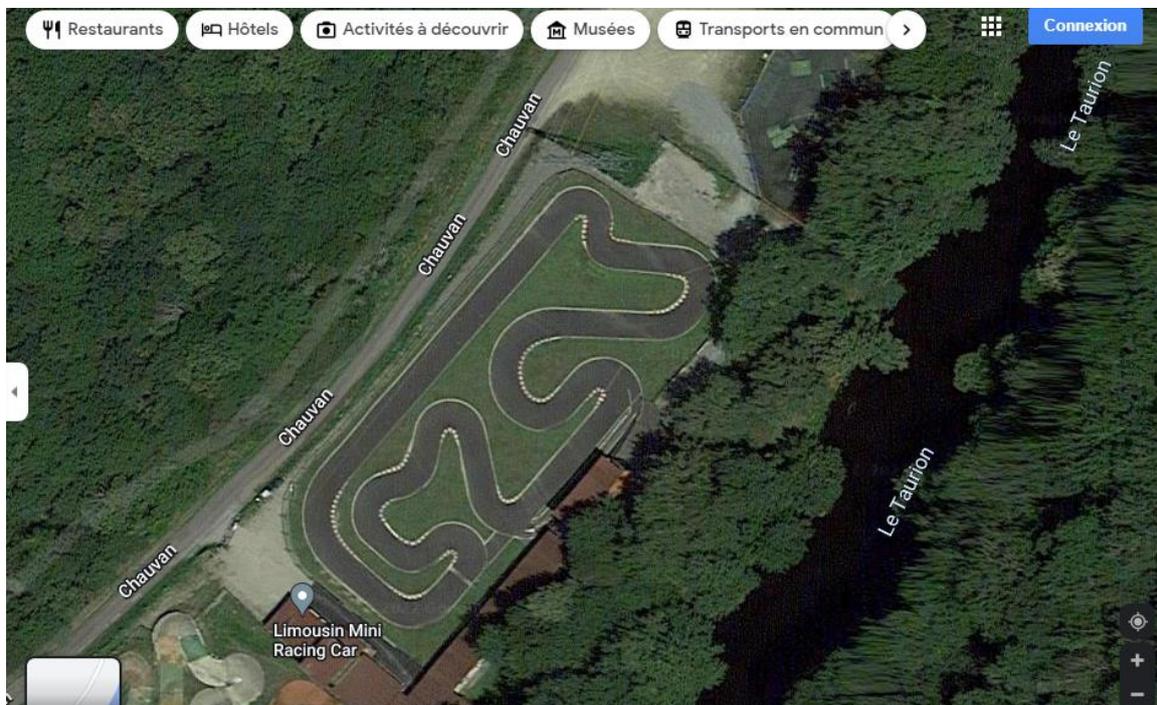


## Règlement des 8 heures 2024 1/8 classique de Limoges

Cette édition des 8 heures de voiture radio commandées piste 1/8 classique se déroulera

**Le samedi 13 Juillet 2024**

**sur la piste du LMRC route de Chauvan 87480 Saint Priest Taurion.**



Le départ de la course est fixé au samedi **13 Juillet 2024 à 12H00 pour une arrivée à 20H00.**

La remise des prix se fera, après validation des résultats, entre 20H00 et 21H00. Un repas sera servi à l'ensemble des pilotes, leurs mécaniciens et leurs accompagnateurs à partir de 21H00.

Le bulletin d'inscription et le présent règlement seront disponibles, en téléchargement, sur le site du LMRC [www.https://lmrc87.fr](https://lmrc87.fr) ou sur demande par mail à [gestion.lmrc@orange.fr](mailto:gestion.lmrc@orange.fr).



## 1) Composition des équipes

Une équipe sera composée de **4 pilotes au minimum et de 6 pilotes au maximum**.  
Le temps de roulage de chacun est laissé à l'appréciation de l'équipe.  
Si des mécaniciens supplémentaires se joignent à l'équipe, celle-ci ne pourra excéder le nombre de **6 personnes**.

Les pilotes doivent tous être détenteurs d'une licence de la FFVRC (à minima une licence compétition).

Les mécaniciens devant intervenir dans la zone de ravitaillement et participer au ramassage, doivent tous être détenteurs d'une licence de la FFVRC (à minima une licence accompagnateur).

Les accompagnateurs, autorisés à accéder aux stands, devront également être détenteurs d'une licence de la FFVRC (à minima une licence accompagnateur).

Les personnes inscrites en qualité de mécanicien ne pourront pas rouler sur la piste. Seules les personnes inscrites en qualité de pilotes ou mécaniciens pourront intervenir sur le matériel lors des ravitaillements et interventions dans les stands. Toutes les autres personnes devront être déclarées comme accompagnateurs lors de l'inscription, un badge spécifique leur sera remis à leur arrivée afin de pouvoir accéder au site.

## 2) Montant de l'inscription

Le montant de l'inscription est fixé à **50 € par personne** pour les pilotes.

Le montant de l'inscription est fixé à **20 € par personne** pour les mécaniciens.

Le dossier d'inscription sera à retourner par mail à [gestion.lmrc@orange.fr](mailto:gestion.lmrc@orange.fr).

Afin d'éviter toute erreur, il devra être au format numérique.

Le paiement se fera par virement Paypal à l'adresse suivante [gestion.lmrc@orange.fr](mailto:gestion.lmrc@orange.fr).

Le règlement se fera en une seule transaction pour l'ensemble de l'équipe.

La date d'inscription, dans la mesure où le dossier d'inscription est complet, sera la date de réception du règlement.

Le montant de 50 € pour les pilotes intègre l'inscription à la course et le repas du soir.

Le montant de 20 € pour les mécaniciens intègre l'inscription et le repas du soir.

Pour les accompagnateurs complétant l'équipe, le montant du repas du soir est de 20 €.



### 3) Nombre d'équipage et règles d'inscription

Le nombre d'équipages pour cette course d'endurance est fixé à **un minimum de 10 et un maximum de 12**.

La date limite pour les inscriptions est fixée au **31 mai 2024**.

Les inscriptions seront prises en compte à réception des deux éléments suivants, le dernier des deux éléments validé faisant foi (date et heure de réception) :

- Fiche d'inscription entièrement renseignée,
- Virement Paypal effectué.

Toute inscription ne répondant pas à ces critères sera mise en liste d'attente.

Un mail de confirmation d'inscription sera retourné par le LMRC.

Au-delà des 12 premières inscriptions **validées**, une file d'attente sera mise en place suivant l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription validés.

En cas de défection de l'une des 12 premières inscriptions validées, le LMRC proposera, dans l'ordre de la liste d'attente, la place vacante.

Si cette défection de pouvait être compensée, le montant de l'inscription ne sera pas remboursé à l'équipe, le montant de cette inscription servira à couvrir les frais engagés par le LMRC.

Les inscriptions reçues, mais placées en liste d'attente, seront remboursées par le LMRC, au plus tôt si l'équipe le souhaite, au plus tard avant la date de course, fixée au 13 juillet 2024.

### 4) Annulation de la course

Le nombre d'équipes minimum est fixé à 10. Si ce nombre ne pouvait être atteint au 31 Mai 2024, la course sera annulée et le LMRC procédera, dans les plus brefs délais, au remboursement des inscriptions réglées par les équipes.

Sauf cas de force majeure cette course sera courue. Les conditions météorologiques ne seront pas considérées comme cas de force majeure. La course se court en extérieur.

### 5) Voitures et contrôles

La course est ouverte à toutes les voitures **1/8 piste classique thermiques et électriques**.

Chaque équipe pourra disposer **2 deux voitures prêtes à rouler** qu'elle pourra utiliser en toute transparence.

En cas de casse de l'une de ces voitures, celui-ci pourra être réparé pendant que le l'autre voiture roule.



Pour ce faire les équipes devront donner lors de l'inscription les deux numéros de transpondeurs (puce) qu'elles souhaiteront utiliser.

Les équipes sont garantes du bon fonctionnement de ces transpondeurs.

En cas de pluie, il appartiendra aux équipes de préparer leurs voitures pour tenir compte des conditions de piste.

Le fait de pouvoir rouler avec deux voitures est de favoriser le temps de roulage.

Le règlement applicable pour cette course est le règlement **FFVRC édition 2024**.  
Le carburant utilisé sera conforme à ce même règlement.

Le LMRC procédera à un contrôle technique avant la course et marquera les châssis.

## 6) Carrosseries

Les carrosseries et accessoires devront répondre au règlement FFVRC édition 2024.  
L'ensemble des carrosseries d'une même équipe devra être peint strictement de la même façon pour les deux châssis.

Ces carrosseries seront présentées au moment du contrôle technique au LMRC.

## 7) Mécanique et ramassage

Une zone sera attribuée à chaque équipe dans les stands. L'attribution se fera, en partant du podium de pilotage, dans l'ordre de la validation des inscriptions.

Toutes les opérations de mécanique seront réalisées dans l'espace dédié à chacune des équipes dans les stands. Toute mécanique est interdite dans la zone de ravitaillement.

Pas plus de deux personnes par équipe ne seront admises simultanément dans la zone de ravitaillement.

Le ramassage sera pris en charge par l'une de ces deux personnes.

Le LMRC ne mettra pas en place de postes de ramassage autour de la piste pour cette course.



## 8) Organisation et timing:

La piste sera ouverte la veille de la course pour des essais libres.

La piste sera ouverte de 8H00 à 10H30 le jour de la course pour des essais libres.

La piste sera fermée le jour de la course entre 10H30 et 12H00, un briefing sera organisé par le LMRC pendant cette coupure.

Le départ de la course sera donné à 12H00, **durée de la course 8 heures**.

Le départ sera de type "Le Mans".

## 9) Essais et numéros

Les essais libres se dérouleront sous la responsabilité des équipages et des pilotes.

Il n'y aura pas d'essai qualificatif, les numéros seront attribués dans l'ordre de la validation des inscriptions.

## 10) Assurances:

Le LMRC sera assuré pour cet événement, néanmoins il appartient à chaque pilote et/ou mécanicien d'être titulaire d'une licence FFVRC **valide** et d'être assuré individuellement.

Il convient pour chacun de vérifier auprès de son organisme si son assurance personnelle couvre les risques encourus à l'occasion de ce type de manifestation.

Dans le cas contraire, le LMRC décline toute responsabilité.

## 11) Comité de course et autorité

Le comité d'organisation et le directeur de course forment le comité de course qui a autorité pour prendre seul toutes les décisions en matière de sécurité, sportives, etc... ainsi que les sanctions et leur application pendant toute la durée de l'événement.

## 12) Déroulement de la course

Le LMRC souhaite que cette course se déroule dans les règles, le respect et dans un esprit de convivialité et de bonne ambiance.

*Bonne course à toutes et tous.*